



**Communiqué du Grand Port Maritime de Bordeaux et de l'Union Maritime et  
Portuaire de Bordeaux  
18 Mars 2020**

**LES OPERATIONS AU PORT DE BORDEAUX, ET LES ACTIVITES DE LA ZONE  
INDUSTRIALO-PORTUAIRE CONTINUENT D'ETRE ASSUREES DANS LE RESPECT  
DES MESURES SANITAIRES NECESSAIRES POUR FAIRE FACE AU COVID-19**

Le Grand Port Maritime de Bordeaux, les entreprises de services aux navires, de manutention, de transport et de logistique, ont pris les mesures sanitaires nécessaires pour faire face au COVID-19. Ces dispositions permettent la continuité de toutes les opérations navires, quelque soit la typologie de marchandises. De même, les unités industrielles ou logistiques assurent la continuité des réceptions, expéditions de marchandises, quelque soit le mode de transport.

Nous tenons à saluer l'adaptation rapide et responsable de chacun pour assurer la continuité des activités portuaires vitales à notre quotidien et à notre économie.

Jean-Frédéric LAURENT  
Président du Directoire du  
GPMB

Julien BAS  
Co-Président de l'UMPB

Patrick BRZOKEWICZ  
Co-Président de l'UMPB